



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01405

Numéro SIREN : 820 918 381

Nom ou dénomination : 3ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2016 sous le numéro de dépôt 10305

RECEPTION
GTC AIX
16 DEC. 2016

3ENERGY sas - PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 12 Décembre 2016

Le 12 Décembre 2016 à 9 heures, au siège de la société : chemin de la Bastidette, Rousset, les associés de la société 3ENERGY s.a.s., au capital de 10 000 Euro, RCS 820 918 381 Aix en Provence, ont tenu leur assemblée générale.

Associés présents :

- Gerald Augustoni, demeurant 131 avenue Henri Froidfond, 13114 Puyloubier,
- Alain Bailly, demeurant Chemin de la Bastidette 13790 Rousset,
- Jean-Edouard de Salins, demeurant 75 Villa Corentin 75014 Paris,
- Michele Tommasi, demeurant 16 rue Augias, 83140 Six Fours les Plages.

Monsieur Michele Tommasi préside l'assemblée. Il constate que tous les associés sont présents, et qu'ils acceptent, conformément au 3^e paragraphe de l'article 22.2 des statuts, que l'assemblée générale se réunisse et délibère valablement sans convocation.

Il tient à la disposition des associés le texte des résolutions soumises aux associés, et il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur les questions suivantes :

- démission du président et du directeur général, et remplacement du président.
- réduction du capital,
- changement de l'objet social,
- changement du siège social,
- changement de la date de clôture de l'exercice social

Première résolution – démission du directeur général et remplacement du président

L'assemblée générale prend acte de la démission du président, M. Jean-Edouard de Salins et du directeur général, M. Michele Tommasi, à compter de ce jour.

Elle décide, à compter de ce jour, de nommer en remplacement M. Michele Tommasi en qualité de Président, et ce, pour une durée illimitée. M. Michele Tommasi déclare accepter la mission qui vient de lui être confiée et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction à cette nomination.

Les mandataires n'étant plus statutaires, les parties II et III (désignation du président et du directeur général) de l'acte constitutif sont supprimés.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

Deuxième résolution – réduction du capital

L'Assemblée générale décide de réduire le capital social de 7 500 euros, pour le ramener de 10 000 euros à 2 500 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des parts, sous condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers ou du rejet de celles-ci.

L'assemblée générale décide que cette réduction de capital sera effectuée de la manière suivante : par le rachat et l'annulation des 7.500 actions appartenant aux Messieurs Augustoni, Bailly et de Salins.

En conséquence de ce qui précède, et sous la même condition suspensive, l'assemblée générale décide de modifier l'article 7 des statuts.

AB
Jed

Pour l'article 7.1 (Apports), il est ajouté l'alinéa suivant :

« Aux termes de l'AG du 12 Décembre 2016, le capital a été réduit à la somme de 2 500 euros. »

L'Article 7.2 (Capital) est modifié comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2 500 Euros) et est divisé en 2 500 actions de valeur nominale de 1 euro chacune, toutes de même catégorie. »

Une nouvelle Assemblée sera convoquée à l'effet de ratifier la présente Assemblée dans le cas d'absence d'opposition des créanciers.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

Troisième résolution – changement de l'objet social

L'assemblée générale décide d'étendre l'objet social à l'activité de *fabrication, commercialisation, recherche et développement d'équipements électroniques, informatiques, mécaniques et/ou électromécaniques*

En conséquence, le premier paragraphe de l'Article 2 (Objet) est modifié comme suit :

« La Société a pour objet la fabrication, la commercialisation, la recherche et le développement d'équipements électroniques, informatiques, mécaniques et/ou électromécaniques, »

Le reste de l'article n'est pas modifié.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

Quatrième résolution – changement du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à l'adresse suivante : *16 rue Augias, 83140 Six-Fours-les-Plages*

En conséquence, le premier paragraphe de l'Article 4 (Siège Social) est modifié comme suit :

« Le siège social est sis : 16 rue Augias, 83140 Six-Fours-les-Plages »

Le reste de l'article n'est pas modifié.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

Cinquième résolution - changement de la date de clôture de l'exercice social

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des raisons d'opportunités et de commodités de prolonger l'exercice social en cours afin de faciliter la gestion financière et comptable de l'entreprise, décide de prolonger l'exercice social en cours de 12 mois, jusqu'au 31 Décembre 2017.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la façon suivante :

« L'exercice social commence le 1er Janvier de chaque année et se termine le 31 Décembre. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société et se terminera le 31 Décembre 2017. »

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

AB JH
Fed

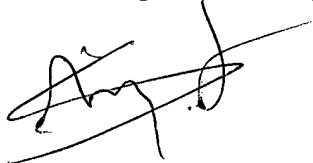
L'assemblée donne tous pouvoirs au nouveau président pour exécuter les présentes décisions et pour remplir les formalités de publicité exigées par la loi.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Rousset le 12 Décembre 2016.

Gerald Augustoni

A stylized, cursive signature in black ink, featuring a large initial 'G' and a long horizontal stroke extending to the right.

Alain Bailly

A stylized, cursive signature in black ink, with a large initial 'A' and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Edouard de Salins

A stylized, cursive signature in black ink, with a large initial 'J' and a long horizontal stroke extending to the right.

Michele Tommasi

A stylized, cursive signature in black ink, with a large initial 'M' and a long horizontal stroke extending to the right.